

# À chaque commune sa pinasse

Les communes d'Audenge et du Teich viennent d'acquérir leur propre pinasse à voile. L'événement a été officialisé samedi.

C'est un grand moment pour les amoureux des bateaux traditionnels : désormais, chacune des 10 communes du bassin d'Arcachon est propriétaire d'au moins une pinasse à voile. On en parlait depuis déjà plusieurs années, c'est fait : Le Teich et Audenge ont acquis ces derniers mois leur propre bateau. L'événement a été officialisé à l'occasion de l'assemblée générale de l'Amicale des pinasseyres. Son président Jérôme Pigneux a précisé que l'association audengeoise était déjà créée, alors que celle du Teich allait se constituer le 19 avril, demandant aux personnes intéressées de se joindre à l'équipe.

Le maire et président du Siba Michel Sammarcelli a salué les représentants de toutes les communes dans « le plus beau coin du monde ». Mais « au-delà de cette fête, la pinasse c'est toute une culture », a-t-il fait remarquer. Il s'est adressé aux pinasseyres, qui peuvent « savourer des moments de bonheur, où on goûte le Bassin ; ça, c'est du vrai ! » Il a eu une pensée pour la famille Corre, qui vient de céder sa pinasse Elvire à la commune. « Touchez-là, rêvez, on va se battre, a-t-il averti en



**Un groupe de réflexion, composé des anciens charpentiers de marine et des jeunes qui travaillent encore le bois, des maîtres voiliers, des anciens de l'Amicale et du bureau actuel, va plancher sur les principes de fabrication d'une pinasse...**

pensant à la prochaine régata des maires, des élus qu'il voit déjà « le couteau entre les dents », évoquant un autre rendez-vous : celui du 13 mars : les élections municipales...

## Les pinasses seront de toutes les fêtes...

Jérôme Pigneux, avec à ses côtés le vice-président Ludovic Le Serec, a ouvert l'assemblée générale par le rapport moral, suivi du rapport financier. La cotisation reste inchangée : 88 € pour les bateaux régatiers. L'Amicale rassemble 23 pinasses. Les dépenses sont de quelques centaines d'euros, dont la moitié d'assurances, car il n'y a pas de gros besoins : à chaque régata, les équipages sont « très bien reçus partout ». D'autant plus que l'Amicale a un nouveau partenaire : Nicolas Lascombe et ses 4 restaurants du Bassin, 2 à Lège-Cap-Ferret et 2 à Arcachon. Il offrira l'apéro à l'occasion de 5 rassemblements proches de ses établissements. Il va aussi accompagner toutes les régates en offrant des maillots rosés à l'équipage « le plus sympa du jour ».

Le président a ensuite présenté le calendrier 2013, très dense. La première régata aura lieu à Andernos le samedi 22 juin. Mais il y a aussi les « vire-vire » : les pinasses à voile seront présentes à certains événements, comme le Trophée du Mimbeau le 8 juin au Cap-Ferret, le défilé du 15 août à Arcachon, ou encore la fête de L'Herbe, où a eu lieu il y a 30 ans la première régata des pinasseyres, après des années d'oubli : une occasion à célébrer ! La navigation lors des vire-vire pourrait mêler les équipages, pour « apprendre à mieux se connaître » et bien sûr pour la convivialité. Au Canon, il y aura aussi une petite régata à l'aviron. Ont également été abordées l'organisation et la sécurité des courses. Le Trophée du fair-play de l'Amicale, ou challenge Pierre-Biensan, a été remis à Notre-Dame-des-passes d'Arcachon et le Trophée de l'Amicale des pinasseyres à la Lègeote, qui a gagné le championnat la saison dernière... Le livre de Franck Perrogon, « Un air de pinasses », a été offert à plusieurs participants. Enfin, deux pinasses sont à vendre : La Tringlante et Véraline pour 15.000 et 17.000 €.

## Quatre pinasses « ensemble » dans le Morbihan

Quatre pinasses à voile de la flotte, La Testérine, la Boïenne, Notre-Dame-des-passes et Elvire, vont représenter le Bassin début mai dans le Morbihan pour la Semaine du Golfe. Jérôme Pigneux a proposé qu'une

petite somme soit attribuée aux pinasses, « à condition que les bateaux naviguent ensemble, que cet argent soit utilisé pour prendre l'apéro ensemble et que les équipages passent de bons moments... ensemble... »

## Le renouveau des pinasses

Dans les années 80, les pinasses à voile ont bien failli disparaître. Les régates s'étaient arrêtées en 1962. En 1982, le président du Club de voile d'Arcachon, Pierre Mallet, invite par voie de presse les pinasses à voile à une régata. Arrivent seulement deux bateaux avec un grément traditionnel : Marie-Louise et Souvenir. Le mouvement a démarré à ce moment-là, à l'initiative d'Hubert Charpentier avec un groupe de Testerins, qui fondent l'Amicale des Pinasseyres. Hubert conserve un petit carnet,

où sont notées toutes les dates importantes, comme la première régata de pinasses de L'Herbe, en 83, où il a pu en rassembler 7. À partir de là, des privés et la plupart des communes du Bassin font construire ou restaurent une quinzaine de pinasses : d'abord La Teste et Lège-Cap-Ferret puis Gujan-Mestras, Arcachon en 86, Andernos en 91, Lanton en 2000, Biganos et Arès en 2005, et enfin Audenge et Le Teich en 2013. Aujourd'hui, une bonne trentaine navigue régulièrement sur le Bassin.